



L'an deux mil vingt-trois et le six avril à neuf heures,  
Le conseil municipal de la commune de DOURBIES, régulièrement convoqué  
s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi,  
sous la présidence de Mme LEBEAU Irène, maire.  
Date de convocation du Conseil Municipal le 29 mars 2024

|                         |    |
|-------------------------|----|
| Nombre de Conseillers : |    |
| En exercice             | 10 |
| Présents                | 7  |
| Procuration             | 1  |
| Votants                 | 8  |

Étaient présents : Mmes LEBEAU Irène, THERIC Corinne, ESCANDE  
Renaud, BALSAN Laurent, SAUVAIRE Marc, ALBE Jean-Luc, THION Jean-  
Claude

Absents : JOSSINET Gaëlle, RAGUES Christian, PONCELET Jean-Marie

Procurations : JOSSINET Gaëlle à Corinne THERIC

**Vote :**

Pour : 8

Abstention : 0

Contre : 0

## TARIFS DE LA BOUTIQUE ET DU SALON DE THE DE LA MAISON MULTI-SERVICES SAISON 2024

Mme le Maire expose :

Le conseil municipal ayant acté la décision d'ouvrir la Maison Multi-Services pour  
l'année 2024 par délibération en date du 9 décembre 2023, il convient de fixer les tarifs pour les  
produits de la boutique et du salon de thé.

Produits de la boutique : Mme le Maire propose de conserver la même marge moyenne  
qu'en 2023, de 1.5, sur les produits de la boutique.

Produits salon de thé : une carte des tarifs a été établie avec une légère augmentation  
sur certains produits par rapport à 2023, pour tenir compte de l'inflation et de la hausse des prix  
de l'énergie ; elle est présentée au conseil.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Valide les tarifs de la boutique avec une marge de 1.5
- Valide les tarifs de la carte des produits du salon de thé comme indiqués en  
annexe
- Charge Mme le Maire de signer tout document se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré en Mairie, le 06 avril 2024

Mme le Maire  
Irène LEBEAU

